



Chef(fe) – Prévention

Service :	Sécurité incendie
Division ou Section :	Prévention

Numéro de concours :	CAD-2025-038
Statut d'emploi :	Permanent, temps plein
Nombre de postes :	1
Date de clôture (jj/mm/aaaa) :	11/09/2025
Lieu de travail :	Caserne 5 Gréber – 535 Boulevard Gréber
Type de concours:	Interne/Externe
Poste au plan d'effectifs :	INC-CAD-038
N° de référence :	J0825-0231

Recherchez-vous un travail stimulant et pour relever des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence en raison de la diversité des emplois et des nombreuses possibilités de carrière offertes. Le dynamisme et le bien-être des 4 000 employés sont au cœur de ses préoccupations.

La Ville de Gatineau a adopté des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions de son personnel : respect, approche client, leadership visionnaire, engagement, bien-être, éthique et justice. Quatrième municipalité en importance au Québec avec une population de plus de 291 000 personnes, la Ville de Gatineau est un employeur de choix.

Résumé des fonctions
Relevant du chef(fe) de division, prévention, la personne titulaire est responsable d'assurer le développement et la mise en place des programmes de prévention des incendies reliés au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, et ce, dans l'atteinte des obligations ministérielle qui en découlent. Elle planifie, organise et supervise les activités de prévention et en assure l'application et le suivi en tenant compte des objectifs fixés et des ressources humaines, matérielles et financières sous sa responsabilité. Elle coordonne et évalue le travail des employés sous sa gouverne en leur procurant l'encadrement et le support adéquat. De plus, elle est responsable du suivi opérationnel et administratif de plusieurs dossiers, et participe à différents comités et projets. Elle peut être appelée à intervenir sur les lieux d'intervention.

À titre de membre de l'équipe de gestion, elle contribue au développement et à la mise en place de la vision du Service, en adéquation avec les valeurs organisationnelles, dont le leadership visionnaire et l'engagement. Elle développe et maintien des relations de collaboration efficaces avec les partenaires internes et externes de la Ville de Gatineau. Elle fait rapport à son supérieur des activités de son secteur et est imputable des résultats obtenus.

Exigences et compétences recherchées
-Être titulaire de l'une des formations suivantes : certificat universitaire en technologies avancées en prévention des incendies, DEC en techniques de sécurité incendie, AEC en prévention des incendies ou DEP en prévention des incendies.
-Posséder cinq (5) ans d'expérience pertinente dont (1) année d'expérience en supervision ou coordination du personnel.
-Avoir un diplôme universitaire en administration ou son équivalent sera considéré comme un atout.
-Avoir une bonne connaissance du chapitre bâtiment du Code de construction du Québec et du Code de sécurité du Québec chapitre VIII / Bâtiment, et Code national de prévention des incendies – Canada 2010 (modifié).
-Détenir un permis de conduire valide de classe 4A ou détenir un permis de conduire valide de classe 5 et s'engager à obtenir un permis de conduire de classe 4A.
-Être disponible pour effectuer des périodes de garde sur rotation au besoin.
-Satisfaire à une vérification de la condition médicale et à un tri sécuritaire.

Compétences recherchées :
- Résolution de problèmes
- Interaction avec les autres
- Adéquation avec les valeurs de l'organisation
- Prise de décision/jugement - Savoir écouter
- Communications interpersonnelles
- Rigueur
- Orientation vers l'action
- Savoir organiser/orchestrer
- Orientation vers les résultats

Horaire de travail
Horaire de travail
35 heures/semaine.

Salaires
Selon la classe 3 de l'échelle salariale des employés cadres, soit de 86 096 \$ à 113 284\$.

Comment soumettre votre candidature
Pour postuler, vous devez créer votre profil dans la section "Mon profil" de notre site Web à www.gatineau.ca/emploi avant 23 h 59 le 11 Septembre 2025 et appuyer sur le bouton "Postulez maintenant" au bas de l'écran. Si vous éprouvez de la difficulté lors de sa création ou au moment de postuler, nous vous invitons à sélectionner l'onglet "Aide" à la gauche de votre écran.

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises dans le site Web de la Ville de Gatineau et inclure un exemplaire en français à jour de votre curriculum vitae. Toute candidature reçue par courriel, par télécopieur, par courrier ou incomplète sera refusée.

Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae en français qui contient les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste sur le plan de la scolarité et de l'expérience.

Une copie officielle du dernier relevé de notes ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens ou de l'entrevue.

La Ville de Gatineau applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.
Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptations sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à aviser le Service des ressources humaines.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Copyright © Ville de Gatineau.